



OFFRE D'EMPLOI À POURVOIR DÈS QUE POSSIBLE AGENT SOCIAL

3 mois renouvelables (remplacement congés maladie)

Poste de «volante» sur 2 sites en fonction des besoins :

- Crèche «Les Castors Juniors» à Florac-Trois-Rivières
- Micro-crèche «Les Cheveux d'Anges» à Sainte Enimie

20h / semaine (horaires variables, temps de travail annualisé)

CONDITIONS

Rémunération
statutaire + régime indemnitaire
+ COS LR + participation
prévoyance et mutuelle

PROFIL RECHERCHÉ

- 2 ans d'expérience minimum auprès de jeunes enfants
- Etre titulaire d'une certification au moins de niveau 5, (CAP petite enfance, diplôme d'assistants familiaux) ou 3 ans d'expérience minimum en tant qu'assistant(e) maternel(le) agréé(e)
- Adaptabilité
- Flexibilité
- Réactivité
- Ponctualité
- Connaissances de l'environnement juridique des collectivités territoriales
- Devoir de réserve et sens du service public

MISSIONS

- Prendre soin des enfants de 2 mois à 6 ans accueillis quotidiennement
- Assurer la sécurité physique et affective d'un groupe d'enfants en respectant les pratiques parentales
- Contribuer au développement et à l'éducation des enfants et assurer une bonne communication avec les parents par le biais des temps de transmissions
- Mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité dans les locaux et notamment assurer la sécurité alimentaire des repas livrés par un prestataire
- Aménager l'espace pour l'accueil des enfants, assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie, désinfecter les jouets
- Participer aux réunions d'équipe et aux analyses de pratiques professionnelles

COMPÉTENCES RELATIONNELLES ET TECHNIQUES REQUISES

- Accueillir, écouter, créer une relation de qualité et de confiance
- Respecter l'enfant et ses parents (habitude de vie et rythme de l'enfant),
- Observer les enfants et échanger avec l'équipe d'encadrement,
- Analyser et adapter ses pratiques professionnelles,
- Savoir travailler en équipe, échanger les observations sur l'enfant, sur son développement, son évolution et les transmettre
- Prise en charge individuelle et collective des enfants
- Implication et respect du projet d'établissement
- Aptitude à actualiser ses connaissances
- Organisation et rigueur
- Maîtrise et respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Maîtrise des postures professionnelles à tenir en cas d'accident, de manifestation allergique, de trouble comportemental

CONDITIONS ET CONTRAINTES D'EXERCICE

- Horaires de travail VARIABLES en fonction des obligations de service public
- Planning communiqué 48h à l'avance en cas de congés annuel ou remplacement pour autorisation d'absence ou formation
- Remplacement possible la veille pour le lendemain ou le jour même en cas de maladie ou urgence familiale
- Accès à un véhicule professionnel ou compensation frais de déplacement selon l'adresse de résidence



Adressez vos candidatures (CV + lettre de motivation + copie des diplômes + dernier arrêté ou notification de réussite au concours) au Président de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes

Par courrier : Immeuble Le Rochefort - 4 route de Mende 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

OU par mail : fabrice.deltour@ccgcc48.fr